

Conditions Générales de Vente du Domaine d'Otsi

Les conditions générales de vente présentent les droits et obligations du « Domaine d'Otsi », représenté par Vanessa Batut, éducateur comportementaliste canin intervenant à Domicile, dont le siège social est situé au 18 rue du 19 Mars 1962 – 18120 MEREAU – SIRET 820 821 833 00028, ci-après désigné par le terme « Nous » ou par sa dénomination d'une part, et toute personne physique agissant dans le cadre d'une activité non professionnelle ci-après désignée par le terme « Client ».

On entend par « Client », le(s) bénéficiaire(s) des prestations du Domaine d'Otsi, mentionné(s) au contrat.

On entend par « Domicile » le lieu de résidence principale ou secondaire du (des) client(s), les lieux publics extérieurs, accessibles et autorisés par les municipalités, désignés par Le Domaine d'Otsi.

On entend par « Chien(s) », l'animal domestique d'espèce canine dont le client est propriétaire et pour lequel il demande une prestation à domicile.

Article 1 Objet

Les présentes conditions visent à définir les modalités dans lesquelles « Nous » accomplirons nos prestations suite à la demande expresse du Client via le formulaire de contact du site Internet, via un contact téléphonique ou via un mail. Les présentes conditions générales pourront être complétées, si besoin est, par des conditions particulières, qui dans ce cas seront annexées.

Article 2 L'acceptation

Les présentes conditions s'appliquent dès l'acceptation et la signature par le Client du devis. Elles seront mises à disposition sur le site internet du Domaine d'Otsi en PDF téléchargeable.

Article 3 Conditions relatives au Client

Nos Clients devront être majeurs et capables, disposer de pleine capacité juridique ; nous nous adressons exclusivement aux non-professionnels. Les conducteurs mineurs mentionnés dans le contrat seront systématiquement accompagnés d'un Client majeur et capable, et devront présenter une autorisation parentale pour participer aux séances et diverses activités.

Les cours seront exclusivement réservés aux Clients, ils ne seront en aucun cas autorisés à être accompagnés par des personnes extérieures à la prestation. Dans le cas contraire, Le Domaine d'Otsi se réserve le droit d'annuler le cours, qui sera considéré comme accompli et non remboursable.

Lors des cours, il ne sera admis qu'un seul chien par conducteur et un seul conducteur à la fois par chien.

Article 4 Nature des prestations, date et lieu de la prestation

Les prestations que Nous fournissons ont pour but de coacher les propriétaires et futurs propriétaires de chiens face aux divers troubles du comportement et problèmes d'éducation de leur(s) chien(s) et/ou en prévention de ces derniers.

Les prestations se déclinent comme suit :

- La séance de découverte : C'est la première rencontre entre le Client, son Chien et Nous. Cette étude s'effectue à Domicile, durant une heure, à l'issue de laquelle Nous établissons un diagnostic, et Nous proposons au Client sur devis, le programme d'éducation ou de rééducation adapté qui lui sera communiqué dans les 48 h suivant la séance, par mail ou par courrier si le Client ne possède pas de mail.
- Le programme d'éducation : Il comporte une partie théorique associée à des cours pratiques, adapté à la situation de chaque Client et son Chien, proposé sur devis à l'issue de la séance de découverte.
- Les séances d'éducation sont assurées de manière individuelle, à Domicile. Les séances d'éducation durent une heure, au-delà la concentration du Chien est perturbée. C'est une séance de mise en pratique, mais c'est aussi un moment pour répondre aux questions du Client, dans la durée de la prestation.
- Les balades éducatives peuvent être individuelles ou en groupe avec un maximum de 5 chiens, tous connus du Domaine d'Otsi (Clients ou ayant déjà fait une séance de découverte avec le Domaine d'Otsi
- Les autres activités proposées par le Domaine d'Otsi sont des séances ponctuelles qui nécessitent une inscription préalable (par mail ou par téléphone) et dont les conditions particulières sont précisées lors de cette inscription (nombre de participant, durée, conditions.....)

Les activités du Domaine d'Otsi comportent plusieurs objectifs :

- Améliorer la qualité des connaissances théoriques et pratiques du Client face aux différents comportements de son Chien ;
 - Améliorer la relation entre le Client et son Chien ;
 - Aider le Client à obtenir la maîtrise et le contrôle de son Chien dans diverses circonstances (milieu urbain, rural, stimuli extérieurs) ;
 - Soutenir le Client dans l'exécution des exercices d'obéissance et d'éducation de base : assis, couché, debout, « pas bouger », marche au pied, rappel.
 - D'enseigner au Client les techniques et méthodes à mettre en place face à des comportements gênants ou non désirés du Chien, sauf s'ils font partie intégrante de la nature même du Chien ;
- Cette liste n'est pas exhaustive et Nous nous réservons le droit, d'ajouter, de supprimer ou de modifier tout service, si Nous le jugeons nécessaire, le Client sera informé de ces modifications si elles ont un impact sur lui.
- Nous intervenons uniquement suite à une demande du Client, à Domicile. La date et le lieu d'exécution des prestations sont convenus au préalable d'un commun accord par téléphone, ou par mail entre Nous et le Client.

Article 5 Devis préalable

La séance de découverte s'effectuera dès la première rencontre, à Domicile, à la demande du Client et lui sera facturée (sauf offre particulière indiquée sur le site du Domaine d'Otsi). Cette séance permettra de proposer un programme d'éducation ou de rééducation adapté et personnalisé, qui fera l'objet d'un devis gratuit ou d'autoriser le Client et son Chien à participer à d'autres activités de groupe (balades, événements....)

Le devis précisera les coordonnées du Client, le détail des prestations, les modalités d'intervention, ainsi que le coût total de l'intervention exprimé en toutes taxes comprises. La réalisation du devis est payante (5 euros) mais sera déduit de la facture en cas d'acceptation du devis lorsque le client fait la demande d'un devis en dehors des séances découvertes.

Le devis sera valable un mois, durant lequel le Client pourra choisir de contracter ou non.

Article 6 Acceptation du devis

Suite à sa réalisation, le Client devra s'il accepte la mise en œuvre de la prestation, signer le devis.

Ce devis signé servira de support pour la rédaction d'un contrat d'éducation, entre le Client et Nous, produit en deux exemplaires.

Les présentes conditions générales de vente seront jointes au contrat, et la commande d'un service implique une acceptation sans réserve par le Client de celles-ci.

Il sera renseigné au dit contrat les informations concernant l'identité, les coordonnées postales, téléphoniques et internet des Clients, du vétérinaire traitant du Chien, ainsi que les caractères propres du chien (âge, race, provenance, pedigree, numéro d'identification).

Il sera précisé la prestation proposée et acceptée par le Client, avec les dates effectives de son accomplissement ainsi que les conditions particulières souhaitées par le Client et acceptées par Le Domaine d'Otsi.

Article 7 Tarifs applicables.

Les tarifs de toutes les prestations du Domaine d'Otsi sont visibles sur le site internet du Domaine d'Otsi ainsi que les différentes promotions.

Tout devis préalablement établi sera valable pour une durée d'un mois, les prix s'entendent nets, TTC sur la base des tarifs en vigueur.

Nos déplacements dans un rayon de 20 km autour de Méreau sont inclus dans le prix total du devis. Au-delà, un forfait déplacement supplémentaire aller et retour sera appliqué 0.50 € TTC du kilomètre.

Article 8 Paiement

Les règlements des différentes prestations s'effectuent à 100 % au comptant, et ce, à la fin du premier rendez-vous.

Le règlement de l'ensemble du programme d'éducation s'effectue à 100 % au comptant, et ce, dès la signature du contrat.

Le Client aura la possibilité de payer soit en espèces, soit par virement bancaire, soit par chèque postal ou bancaire à l'ordre du Domaine d'Otsi.

Seulement en accord avec le Domaine d'Otsi, le règlement pourra être effectué en maximum trois chèques, remis lors de la signature du contrat, qui feront l'objet d'un encaissement à définir avec le Client.

Dans le cas d'un retard de paiement, et suite à un rappel écrit de notre part, le prix dû sera majoré de pénalités de retard correspondant à 3 fois le taux d'intérêt légal calculé sur le montant des sommes dues.

Article 9 Annulation, rétractation

En vertu de l'article L121-20 du code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation d'une durée de 7 jours dès la signature du devis. Dans le cas d'une rétractation intervenant en dehors de ce délai le Client perdra le prix du devis.

Dans le cas d'une signature du devis par le client, à son domicile, le Client a un droit légal de rétractation de sept jours et un bordereau de rétractation lui sera remis à cet effet.

En application des dispositions légales, le droit de rétractation ne pourra toutefois être exercé que pour autant que la prestation n'ait pas débuté.

Passé ce délai de rétractation, la signature du Client aura valeur d'engagement et la partie qui souhaiterait y renoncer devra le faire conformément aux dispositions figurant dans les présentes conditions générales de vente.

Le Domaine d'Otsi n'effectuera aucun remboursement en cas de décès, d'abandon, de séparation, de maladie, d'euthanasie de l'animal, de déménagement ou de changement de situation personnelle et/ou professionnelle du propriétaire. Le contrat restera cependant valable 1 an pour un autre chien, appartenant au Client.

Concernant l'ensemble des prestations, le Client devra prévenir Le Domaine d'Otsi par mail ou téléphone de toute annulation ou désistement au moins 48 heures précédant l'horaire et le jour initial prévu. Le cours sera alors reporté à une autre date, en accord avec Le Domaine d'Otsi et le Client, et ce dans les 3 mois maximum suivant la date du rendez vous annulé. Dans le cas contraire, le cours sera considéré comme effectué et ne sera donc pas remboursable.

Article 10 Limites d'intervention

Nous nous réservons le droit de refuser et/ou cesser l'exécution de toute Prestation convenue si :

-Nous jugeons que les conditions de travail risquent de mettre en danger notre sécurité ou celle d'autrui.

-La demande du client n'est pas légale ou conforme à la législation en vigueur.

-Le Chien du Client appartient aux catégories 1 et 2, décrits dans la loi du 6 janvier 1999 et tout autre Chien qui pourrait représenter un danger trop important pour la sécurité du Domaine d'Otsi, d'autres Clients et d'autres Chiens.

-Si le Chien n'est pas à jour de vaccins.

-Si le Chien est malade.

-Si le Chien n'est pas couvert par la responsabilité Civile de son propriétaire : le Client.

-Si le Client fait preuve de brutalité et de violence sur son chien, manque de respect au Domaine d'Otsi et son environnement, utilise des méthodes d'éducation contraires à ce que le Domaine d'Otsi dispense.

-Si le Client ne respecte pas ses obligations décrites dans l'article 11 des présentes conditions générales de vente.

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans le cas d'un refus d'intervention ou d'une cessation de la prestation de Notre part, aucun dommage et intérêt ne pourra être réclamé par le Client, seules les sommes déjà versées au titre de paiement seront dues.

Article 11 Obligations du client

Le Client s'engage à mettre à disposition du Domaine d'Otsi tous les moyens nécessaires pour la réalisation des prestations définies dans le délai convenu.

En outre le Client s'engage à régler le prix de la prestation suite à son exécution dans les conditions prévues à l'article 8.

Le Client s'engage à être présent lors des séances.

Le Client s'engage à présenter lors des cours un Chien identifié, par puce ou tatouage.

Le Client s'engage à mettre à jour les vaccins de son Chien, ainsi que de le traiter régulièrement contre les tiques, vers et puces. Il sera en possession de son carnet de vaccination à jour lors des cours individuels. Des vaccins supplémentaires comme le vaccin contre la toux du chenal et contre la rage peuvent être exigés pour les cours en groupe.

Le Client devra assurer son Chien dans le cadre de sa responsabilité civile, et en présenter une photocopie au Domaine d'Otsi.

Les propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2, décrits dans la loi du 6 janvier 1999, doivent présenter une photocopie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile, la déclaration en mairie et le permis de détention de chiens de catégorie, avant la prestation.

Le Client devra fournir à son Chien un collier et une longe. Pour les Chiens jugés dangereux et agressifs par Le Domaine d'Otsi, la muselière est obligatoire.

Lors des séances, le Client doit attacher son chien, sauf indication contraire du Domaine d'Otsi dans le cadre d'un exercice d'éducation.

Le Client est tenu de suivre régulièrement les cours (au moins deux fois par mois) et d'appliquer les conseils du Domaine d'Otsi. Les objectifs cités à l'article 4 sont applicables sous réserve que le Client effectue régulièrement et correctement le programme préconisé par Le Domaine d'Otsi, en absence comme en présence, quelque soit l'endroit où s'effectueront les cours, et qu'il accepte les indications du Domaine d'Otsi.

Le Client est désigné comme le détenteur du Chien. Lors des cours, il en a la garde et en est responsable. Le Client est responsable de la bonne tenue de son chien. Il doit maintenir une socialisation suffisante envers les êtres humains et les autres animaux.

En cas de morsure, le propriétaire du chien mordeur devra le soumettre aux contrôles vétérinaires réglementaires. Il devra prendre en charge, par l'intermédiaire de son assurance, les frais entraînés par l'accident.

Le Client sera responsable des dommages causés par son Chien, sur lui-même ou sur autrui.

Le Client sera responsable de son Chien lors du trajet de son domicile vers le lieu public choisi pour effectuer les exercices d'éducation, qu'il soit à pied, en transport en commun ou dans son véhicule personnel.

Le Client a pour obligation de restituer en parfait état tout matériel (livres, laissez, colliers, muselières...) appartenant au Domaine d'Otsi et utilisés dans le cadre de ses prestations, dès que le Domaine d'Otsi en fait la demande.

Article 12 Responsabilité

Les prestations que Nous réalisons ne sont soumises qu'à une simple obligation de moyens et non à une obligation de résultat, c'est-à-dire que Nous devons mettre en œuvre les moyens nécessaires pour soutenir le Client dans l'éducation et la maîtrise de son Chien.

En aucun cas le Client ne pourra exiger de résultats, ceux-ci étant liés à la capacité et à l'implication du Client à mettre en application le programme d'éducation, mais aussi aux réactions propres au Chien, être vivant dont les réactions peuvent être imprévisibles.

Nous avons souscrit une assurance civile professionnelle. Nous sommes assurés contre les risques découlant du coaching en éducation canine, notamment si l'animal Nous blesse.

Il est convenu que Notre responsabilité peut être engagée uniquement pour les dommages directs et prévisibles causés par Le Domaine d'Otsi sur le Client ou sur ses biens. Est exclue l'indemnisation des dommages indirects subis par le Client.

Le Domaine d'Otsi ne pourra être tenu responsable de blessures occasionnées sur ou par le Chien, l'animal restant en permanence sous la garde et la détention du Client, présent lors de chaque séance.

Nous ne serons en aucun cas responsables des dommages causés par une éventuelle inexécution par le Client de ses obligations.

Le Domaine d'Otsi se réserve le choix d'annuler les cours en cas de fortes précipitations ou d'intempéries entraînant un risque pour la santé des Chiens et s'engage à avertir au plus vite le Client et lui proposer une autre date qui conviendrait aux deux parties.

Article 13 Force majeure

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles du Domaine d'Otsi.

Est un cas de force majeure, tout événement indépendant de la volonté du Domaine d'Otsi et faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de la prestation de service.

Constituent notamment des cas de force majeure, des intempéries, fortes précipitations, cyclones, séismes, verglas, neige, maladie.

Dans de telles circonstances, Le Domaine d'Otsi préviendra le Client, par écrit, dans les 24 heures de la date de survenance des événements, le contrat liant Le Domaine d'Otsi et le Client étant suspendu de plein droit, sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de 30 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat de vente conclu par Le Domaine d'Otsi et le Client pourra être résilié par la partie la plus diligente sans qu'aucune des parties puissent prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Article 14 Charte qualité

L'article L214-6 du Code Rural rend obligatoire pour l'exercice d'activités liées aux animaux d'espèces domestiques l'obtention d'un Certificat de Capacité « relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques ».

Le Domaine d'Otsi est détenteur de l'attestation de connaissances délivrée par les services vétérinaires du département ainsi que du certificat de capacité n° 2021/7f4e-5ae7.

Le Domaine d'Otsi est assuré au titre de la Responsabilité civile professionnelle auprès de la BPCE.

Article 15 Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à une obligation générale de confidentialité portant sur toute information orale, écrite ou vidéo, quelle qu'elle soit et quel qu'en soit le support, échangée dans le cadre de la prestation, et ce pendant toute la durée du contrat ainsi qu'après son échéance.

Article 16 Propriété intellectuelle

Tous les éléments relatifs au contenu des prestations et relatifs au site internet du Domaine d'Otsi sont et restent la propriété intellectuelle exclusive du Domaine d'Otsi. Il est interdit de reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement ces éléments, sous quelque forme que ce soit (version papier, informatique), et ce quelle que soit la langue (anglais, espagnol, italien, allemand...), sans l'accord explicite et formel du Domaine d'Otsi.

Tous les documents fournis dans le cadre de l'exécution de la prestation sont destinés à l'usage personnel du Client, celui-ci s'engage à restituer en parfait état et à notre demande tous les documents qui lui ont été confiés pour la réalisation de la prestation.

Article 17 Référencement

Le Client accepte que Le Domaine d'Otsi puisse faire figurer sur son site et sur les réseaux sociaux des photos de séances et témoignages du Client accomplis dans le cadre de la présente prestation.

Article 18 Loi applicable Les litiges découlant de l'application des présentes conditions relèvent du droit Français.